

Atopic et Ad Libitum présentent

la part du feu

un film de Emmanuel Roy



distribution

Shellac

Friche de La Belle de Mai
41 rue Jobin
13003 Marseille
Tél. 04 95 04 95 92
contact@shellac-altern.org
www.shellac-altern.org

programmation

Shellac

Emmanuelle Lacalm
Tél. 01 78 09 96 65
Anastasia Rachman
Tél. 01 78 09 96 64
programmation@shellac-
altern.org

presse

Stanislas Baudry

34 Boulevard Saint Marcel
75005 Paris
Tél. 06 16 76 00 96 / 09 50
10 33 63
sbaudry@madefor.fr

contact

associations

Philippe Hagué

Tél. 06 07 78 25 71
philippe.hague@gmail.com



Atopic et Ad Libitum présentent

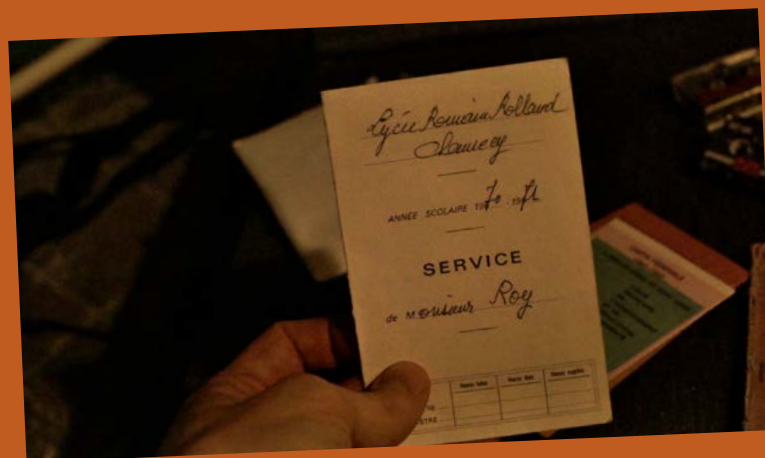
la part du feu

Un film de Emmanuel Roy

88 minutes – DCP – 1.85 – 5.1 – Couleur – Visa n° 129.634

Dossier de presse et photos disponibles sur
www.shellac-altern.org

SORTIE NATIONALE LE 13 NOVEMBRE 2013



« La part du feu, c'est ce que l'on sacrifie pour sauver l'essentiel. L'amiante protégeait de presque tout, à moindre coût, pour un profit maximum. C'était l'essentiel.

La part du feu, c'est l'écho de la parole de mon père, celle d'un enseignant mort d'un mésothéliome, cancer de l'amiante, cancer d'ouvrier.

La part du feu, c'est l'inquiétude qui m'accompagne depuis sa mort et que je décide d'affronter aujourd'hui, dans des paysages contaminés, auprès de ceux qui éprouvent ce même sentiment, pour changer ensemble la peur en action. »

synopsis

au sujet du film

L'amiante a été massivement employé en France jusqu'à son interdiction, le 1^{er} janvier 1997. Cette interdiction n'a pas tout réglé. Ce matériau reste présent dans beaucoup de bâtiments construits ou rénovés depuis les années 60 et met en danger la santé de ceux qui en effectuent l'entretien autant que ceux qui y vivent.

Le père du réalisateur était proviseur de lycée. Il est pourtant mort en 1993 d'un mésothéliome, cancer de la plèvre, cancer de l'amiante. Un désamiantage sans précaution particulière avait été réalisé, au début des années 80, dans le collège qu'il dirigeait. Une seule exposition, forte, a suffi à déclencher, quelques années plus tard, ce cancer virulent et incurable.



La toxicité de l'amiante est connue depuis le début du XX^e siècle mais a été longtemps relativisée : on imaginait sans doute que seuls étaient concernés les ouvriers directement en contact dans les mines ou les usines de transformation. Le poids économique de cette industrie en France était trop important pour être remis en cause, l'action de lobbying trop puissante. On compte aujourd'hui de plus en plus de victimes n'ayant jamais manipulées d'amiante de leur vie.

La part du feu met en scène ce qui, par cynisme ou incompétence, a été négligé : les conséquences pour la santé de tous, indissociables du chantier gigantesque et risqué du désamiantage. Ce film exprime l'inquiétude profonde partagée par bien des victimes de l'amiante et leurs proches, cette perte de confiance définitive qui touche le travail, l'entreprise, l'Etat autant que l'air que l'on respire.

entretien avec

Emmanuel Roy

PAR CATHERINE BIZERN

Le 18 juin 2013

Au départ trois éléments : l'inquiétude, les paysages et le journal du père

CB : La première fois où tu m'as parlé du projet, avant même de l'écrire, nous marchions dans les environs de Marseille et ces paysages faisaient déjà partie du film à venir. Que représentent ces paysages originels pour toi ?

ER : C'était autour de l'Étang de Berre, sur cette ligne de partage de la côte bleue avec d'un côté des calanques magnifiques sèches et blanches, et de l'autre la zone pétrochimique la plus importante du sud de l'Europe. Pour moi, vivre à Marseille c'est à la fois vivre dans des paysages d'enfance, entretenir un rapport insouciant à une nature très lumineuse, et vivre sur un territoire pollué et dévasté par l'industrie où une nature sauvage essaie de se maintenir dans les interstices. Ces endroits m'effraient et me fascinent. Si je passe à côté d'une usine ou d'un chantier, je sens inmanquablement une inquiétude monter en moi. Le projet vient de mon

désir de cadrer ces paysages pour les regarder avec distance et mettre en scène l'inquiétude qu'ils provoquent en moi.

CB : À l'origine du film, il y a donc cette inquiétude et ces paysages entre une nature aride et des espaces industrialisés. Mais ce sentiment n'est-il pas lié au décès de ton père ? Et l'idée du film, à la découverte de son journal ?

ER : Bien sûr ! J'ai toujours su de quoi mon père était mort et que mon inquiétude était liée à sa mort. Mais raconter l'histoire de mon père ou faire une enquête sur sa mort ne m'intéressait

pas. Je voulais plutôt explorer le sentiment que sa mort avait suscité en moi, et partir de ce qu'il m'avait finalement laissé en héritage.

Quand j'ai découvert le journal de mon père, et de mon père malade, c'était comme un écho très concret à ma propre inquiétude. Dans ces pages, il cherche à comprendre ce qui lui arrive, il décrit les transformations de son corps, de son rapport aux autres, aux amis, à la famille, à ses collègues...

Ce matériau permettait de lier le désir que j'avais de faire un film à partir de





sa mort et celui de mettre en scène mon inquiétude. Le journal a vraiment concrétisé la nécessité de faire ce film.

À partir de là, j'ai très vite su que le film se construirait dans la réunion de ces trois éléments : mon inquiétude, le journal de mon père et les paysages qui me sont familiers.

Quatre personnages pour incarner quelque chose du père et quelque chose du fils

CB : Le fait que ton père soit décédé d'un mésothéliome t'a entraîné dans une enquête auprès des victimes de l'amiante et de leur combat. Qu'attendais-tu de cette enquête ?

ER : Le film ne devait pas être simplement un dialogue entre mon père et moi, je voulais qu'il s'ouvre à d'autres. Je voulais donc rencontrer des victimes de l'amiante afin de me positionner par rapport à ces personnes, sentir ce que nous avons en commun et comprendre quelle place je pouvais leur donner dans le film.

J'ai rencontré beaucoup de gens et beaucoup de collectifs entre Toulon et l'Étang de Berre. Et j'ai très vite compris

que notre regard était très proche et que nous partagions cette inquiétude. Le film est aussi l'opportunité d'exprimer cette anxiété dans laquelle ils sont enfermés et qu'ils n'arrivent pas à partager – ce fameux préjudice d'anxiété reconnu aujourd'hui par les tribunaux.

CB : Tu as rencontré beaucoup de gens et il y a peu de personnages dans le film. Ce qui permet au film de rester à distance d'une parole militante.

ER : Il y a une dimension militante dans le film parce que j'ai un point de vue sur le sujet, très proche de celui défendu par les associations, mais je ne voulais pas faire un film qui rentre dans les détails des batailles menées par les victimes, pour leur indemnisation par exemple. Je voulais simplement faire résonner d'autres histoires individuelles avec celle de mon père. J'ai donc choisi des personnes qui étaient des militants mais qui s'échappaient dans leurs récits de ce type de discours.

Par ailleurs les expériences sont très proches les unes des autres et les récits des victimes sont souvent semblables. Du coup pour moi ce qui comptait c'était le « peu-mais-intense », le fait que les protagonistes du film donnent un éclairage personnel, presque intime sur cette histoire et qu'ils puissent la partager avec leur émotion particulière. Il fallait qu'avec

chacun d'eux il y ait une vraie rencontre devant la caméra. Il était essentiel que ces témoignages soient fortement incarnés à côté de la voix de mon père qui, elle, est juste une présence. Je voulais quelqu'un !

CB : Comment as-tu choisi Bernard Dao-Castes et Michèle Botella ?

ER : Chacun portait une facette de cette histoire d'amiante.

Bernard Dao-Castes est quelqu'un qui a été trahi. Son histoire m'impressionnait. Il a donné toute sa vie à son entreprise qui, selon lui, lui avait beaucoup donné aussi, mais au moment où il découvre qu'il a des plaques pleurales, cette entreprise lui a claqué la porte au nez. Beaucoup de victimes de l'amiante sont des gens qui ne se sont pas posés de questions avant de tomber malade et qui, au moment où il y a des enjeux de responsabilités et d'indemnisation, sont lâchés par leur patron. Et puis, je reconnaissais en lui une dévotion au travail, à son métier, proche de celle de mon père, même si mon père, lui, a été un militant toute sa vie.

Il y a une droiture et une tenue chez ceux que j'ai choisis qui les rapprochent de mon père. Je voulais filmer des gens qui soient debout, qui résistent et portent cette dimension de souci des autres. Je reconnais chez eux quelque chose de l'image qu'il me reste de mon père. Ce

sont des personnages qui sont « raccord » avec lui.

Michèle Botella, elle, n'est pas directement malade mais son frère est mort très jeune d'un mésothéliome. Elle a lutté pour la reconnaissance de la maladie de son frère et plus largement pour que soit reconnue la responsabilité de l'Etat. Elle a mené son combat avec une volonté farouche, de manière instinctive et indépendante sans appartenir à aucune organisation. Son combat habitait littéralement son corps.

Michèle est un peu comme un alter ego : je crois que la mort de son frère a provoqué chez elle quelque chose de très proche de ce qu'avait déclenché chez moi celle de mon père. Toujours en alerte, elle portait aussi cette inquiétude en elle et elle la porte devant la caméra. Dans la façon d'approcher l'usine, de la regarder, dans ses silences, il y avait quelque chose

vraiment proche de ce que je voulais exprimer.

CB : Tu as également rencontré des personnes dont la lutte contre l'amiante est le métier, d'une façon ou d'une autre.

ER : En effet, en parallèle des victimes, j'ai rencontré des architectes, des médecins, des inspecteurs du travail, etc. Ces personnes ont la capacité de nommer les choses, de donner des explications précises sur cette histoire et je voulais discuter avec elles de cas concrets, dans mon quotidien, et dans des lieux qui sont familiers à tous.

J'ai rencontré, via les associations de victimes, Sylvie Zannotti qui est une architecte qui s'est spécialisée dans la recherche d'amiante et Philippe Dubuc qui était inspecteur du travail et qui depuis a démissionné. Chacun d'eux est comme investi d'une mission, on peut chez l'un et

l'autre sentir comme une vibration de leur engagement.

La première fois que j'ai rencontré Philippe, sur le chemin entre son bureau et le restaurant où nous avons mangé, il a tout naturellement décrit les bâtiments tout autour de lui. La séquence que nous avons tournée ensemble sur le toit de La Friche à Marseille est directement inspirée de ce premier contact. Avec lui l'invisible ne devenait pas plus visible mais il était capable de voir plus loin et mieux que moi, de décrire notre environnement et d'en nommer le danger que je pouvais ainsi apprivoiser.

Ce que j'ai aimé chez Sylvie Zannotti c'est la dimension physique et pratique de son métier. C'est une chasseuse d'amiante. Avec elle, on entre dans la matière. Elle casse, elle arrache, elle retourne, elle découpe, et s'attaque concrètement au décor avec une énergie, une volonté et

une maniaquerie que je reconnaissais. Et surtout dans un mouvement. Son corps avait une très forte présence dans l'espace. Autant il y avait quelque chose dans le regard et la parole de Philippe, autant chez Sylvie il y a une façon exceptionnelle de se déplacer dans les lieux et de les prendre à bras le corps !

Le gymnase de Sanary et le chemin de Corse pour nouer les fils

CB : Tu avais le désir de t'appuyer sur du concret pour faire le film, grâce aux histoires de Michèle ou de Bernard et à la manière dont Philippe décrit l'environnement ou dont Sylvie s'attaque à l'amiante, comme si à l'impossibilité à circonscrire ton inquiétude, tu opposais des éléments palpables qu'il était possible de filmer. Le Gymnase de Sanary semble



venir de son côté incarner le malade de cette histoire.

ER : Le montage a consisté à travailler la matière concrète afin qu'elle se charge de cette inquiétude et la formalise. Et dans ce sens, le désamiantage du gymnase de Sanary a été une grande chance. Sylvie était maître d'œuvre de ce chantier qui a commencé au même moment que mon tournage et j'ai pu l'accompagner dans son travail. J'ai donc découvert le gymnase en le filmant la première fois. Ce lieu abandonné, entièrement recouvert de poussière, avait quelque chose de monstrueux. Dès ce premier moment ce fut l'évidence que l'évolution du chantier serait un fil rouge, d'autant plus qu'il s'agissait de diagnostic, de déconstruction, de traitement... le parallèle était immédiat avec le journal de mon père.

CB : Il y avait une autre idée importante au départ du projet, celle de marcher dans les paysages et d'introduire ta présence comme un élément organique dans le film. Cette idée s'est effacée au profit du gymnase et du chantier qui est devenu le corps du film.

ER : Oui c'est exact. La part organique est portée par le gymnase qui est traité comme un grand corps malade. Afin de renforcer l'aspect organique du lieu, beaucoup de souffles, de respirations,

enregistrés par l'ingénieur du son ont été rajoutés au montage.

CB : Il reste tout de même un chemin mystérieux qui mène quelque part.

ER : Il reste un chemin dans le film qui représente une ascension déterminante, à la fois concrète et symbolique vers la mort de mon père. Ce chemin magnifique rappelle aussi qu'il n'y a pas vraiment un endroit où je me sente en sécurité... et que j'ai raison ! Car même dans ces paysages idylliques, dans ces paysages d'enfance, les pierres contiennent de l'amiante et on finit par tomber sur une mine d'amiante. Ce chemin est à la fois un lieu de repli, de refuge, de respiration et un lieu contaminé qui mène droit dans l'ancre du monstre. La fosse est réellement terrifiante et aussi redoutable, le moindre coup de vent disperse des milliers de particules d'amiante dans l'air. Cet endroit, le cratère de la mine de Canari, était forcément le point d'aboutissement du film : un paysage très dépouillé, très naturel que l'homme a éventré pour en libérer des particules qui répandent la mort.

La part de l'enfance

CB : Tu associes ces paysages à la fois au danger et à l'enfance. Cette part d'enfance est aussi signifiée par la présence d'enfants, tes fils, en parallèle à

celle de ton père enfant grâce au film de famille des années 50. Y avait-il chez toi une intention d'inscrire dans le film trois générations : ton père, toi et tes fils ?

ER : « La part du feu » c'est d'abord ce que nos parents nous ont transmis et ce que nous transmettons à nos enfants. Par ailleurs, j'ai très peu de mémoire et pas de souvenir de mon père, alors l'archive est la preuve qu'il a été, et qu'il a été enfant. Il y a donc une volonté de l'inscrire physiquement dans le film avec le peu que j'avais de lui : l'archive, la photo, la carte d'identité... J'avais besoin que le passé resurgisse, de m'inscrire moi-même dans une chaîne et que la présence des enfants la poursuive. Et ce n'est pas pour rien que la séquence d'archives se termine sur l'image de mon père porté à bout de bras par son propre père. Je voulais que tout cela résonne avec un territoire de l'enfance, de l'insouciance qui rassemble mon père enfant, moi, et mes propres enfants. J'ai peut-être fait ce film, en effet, pour créer un dialogue imaginaire entre ces trois générations.

CB : Tu parles de dialogue, mais en fait de voix il n'y a que celle du père qui porte le récit. Comment as-tu travaillé avec le matériau du journal ?

ER : Nous avons enregistré la voix avant le montage pour l'utiliser comme les autres rushes du film. En terme de récit, on avait



la volonté de raconter l'évolution de la maladie avec des éclairages sur la famille, l'indifférence des autres, les médecins, mais cela s'est construit de manière très instinctive, en privilégiant les moments les plus intenses à l'écoute. Là encore, je voulais qu'il y ait peu et surtout que le journal n'écrase pas les autres matières, qu'il vienne résonner avec le reste, qu'il vienne le nourrir mais qu'il ne prédomine pas.

CB : Tu dis ne pas avoir de souvenir de ton père mais peut-être avais-tu le souvenir de sa voix, de son phrasé ? Comment tu as procédé pour choisir et diriger le comédien qui interprète sa voix ?

ER : Mon père avait enregistré certains de ses écrits ce qui me permet de connaître le son de sa voix mais il n'a jamais été question d'identification à mon père.

Ce qui m'importait c'était de traiter la voix de manière musicale. Il fallait qu'elle « joue » dans le film comme une musique, qu'importe qu'elle ressemble ou pas à celle de mon père. En entendant la voix de Franck Trillot, la première fois lors du casting, j'ai été conquis par sa présence, sa musicalité. Ensuite, pour trouver la manière de jouer le texte, il a fallu qu'il y ait une rencontre entre Franck le comédien et mon père à travers sa voix. Comme je voulais que le texte prime sur l'interprétation du comédien, je cherchais quelque chose de très simple, sans intention, sans émotion trop marquée. C'était complexe. Un soir j'ai fait écouter la voix de mon père à Franck sur un enregistrement d'origine et ce fut l'élément déclencheur. Le lendemain, il avait trouvé. Il avait trouvé une voix nourrie de cette voix de mon père sans être la voix de mon père. Il y avait de la

sobriété avec parfois une intonation légèrement théâtrale. Franck était parvenu à recréer la situation dans laquelle mon père était lui-même. Il fallait que la voix soit sobre et en même temps que l'on sente que la personne s'enregistre et sait qu'elle s'enregistre. Je ne cherchais pas une parole spontanée, une parole de l'instant. Il y a un texte très écrit et la voix joue ce texte-là, de manière très sobre, mais le joue quand même ! Quand j'ai entendu cette voix recréée par Franck de cette manière-là, ça a été bouleversant.

Emmanuel Roy

se partage entre la réalisation, le montage et la pratique d'ateliers | *La part du feu* est son premier long-métrage | a réalisé auparavant *Histoires d'œufs* (43 min., Yumi Productions / TV10 Angers, 2006) et *Une journée pour rebondir* (co-réal: Christophe Cordier, 77 min., 2003) | de 2010 à 2013, est réalisateur associé du projet *Images en mémoire, images en miroir* (4 années d'ateliers dans 6 pays d'Europe et de Méditerranée, 250 court-métrages réalisés, coproduits par Lieux Fictifs, l'Ina et Marseille Provence 2013) | études de lettres et d'histoire, DESS de réalisation documentaire de l'Université de Poitiers (1999) | né en 1976.



L'amiante

Le terme "amiante" désigne différents minéraux, silicates magnésiens ou calciques, présents en filons à l'état naturel, extraits dans des mines, puis broyés, pour en dégager des fibres utilisables à l'échelle industrielle.

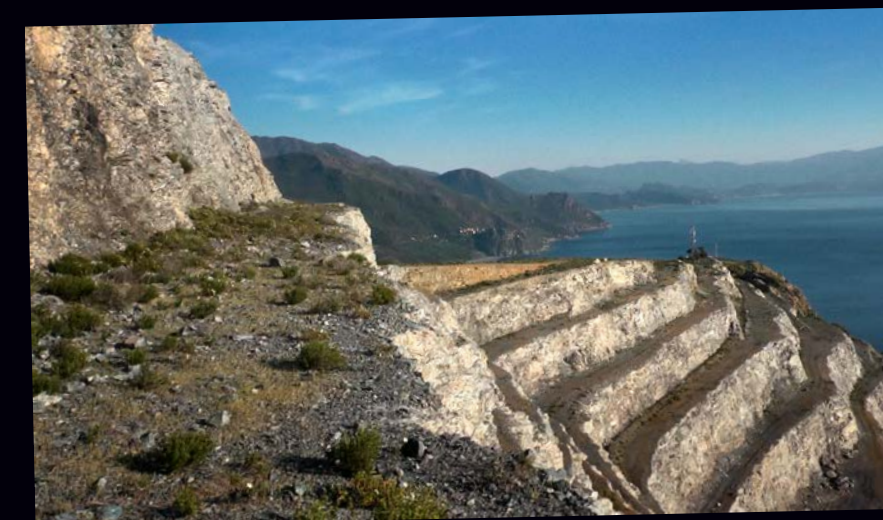
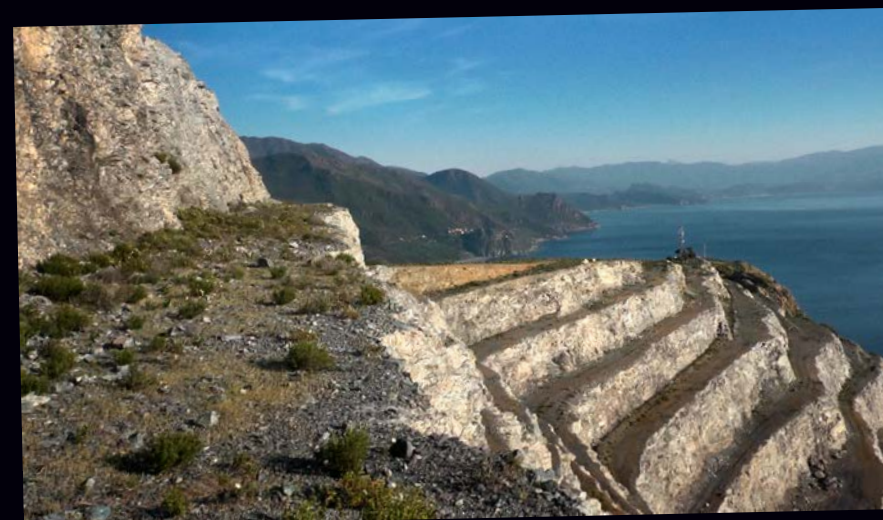
L'amiante coûte peu cher à exploiter, à transformer, et ses propriétés physiques et chimiques sont exceptionnelles: incombustible, très bon isolant thermique et électrique, résistant à la traction et à l'action corrosive des produits chimiques.

Ce matériau a été très employé, en particulier dans le bâtiment (flocage, amiante ciment, colles, isolation des tuyaux et des chaudières, joints d'étanchéité, revêtement de sol, etc.) et dans l'industrie automobile, navale et ferroviaire.

Mais l'exposition aux fibres d'amiante est nocive pour la santé et provoque diverses maladies dont l'asbestose (accumulation de fibres d'amiante dans les alvéoles pulmonaires), le cancer du poumon et le mésothéliome (cancer de la plèvre).

En France, son interdiction, le 1er janvier 1997, a été longtemps retardée par l'action du puissant Comité Permanent Amiante (lobby d'industriels, scientifiques et politiques), malgré la forte mobilisation de ses opposants, dès 1975, comme le Comité Anti-Amiante Jussieu et l'emblématique Henri Pézerat.

Pour en savoir plus : <http://www.senat.fr/rap/r05-037-1/r05-037-1.html>



Les associations militantes

L'ANDEVA, Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante, fédère 60 associations régionales et plus de 23 000 adhérents. Elle lutte pour promouvoir la solidarité et l'entraide entre toutes les victimes de l'amiante, défendre leurs droits, renforcer la prévention, obliger les responsables à rendre des comptes devant la Justice et obtenir que l'amiante soit interdit dans tous les pays.

www.andeva.fr

Ban Asbestos France est une association de lutte contre l'amiante membre du réseau international Ban Asbestos. Elle collecte et relaye toute information concernant l'amiante et agit contre ses dangers au niveau des institutions et devant les tribunaux.

www.ban-asbestos-france.com

Par ailleurs, il existe une multitude d'associations locales (liées ou non à l'ANDEVA) qui mènent un important travail de terrain comme, par exemple, sur le territoire du film, l'association Centaure avec les anciens ouvriers des chantiers navals de la Ciotat ou l'APCME, Association pour la Prise en Charge des Maladies Eliminables (www.apcme.net).

QUELQUES RÉFÉRENCES

François Malye, *Amiante : 100.000 morts à venir*, le Cherche Midi, 2004.

Emmanuel Henry, *Amiante, un scandale improbable*, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

Les interventions et publications d'Annie Thébaud-Mony, dont *Travailler peut nuire gravement à votre santé*, La Découverte, 2007.

la part du feu

un film écrit et réalisé par Emmanuel Roy
avec la voix de Franck Trillot
lisant le journal d'Henri Roy

image	Emmanuel Roy / Jean-Christophe Beauvallet
son	Pierre Armand
montage	Gilles Volta
montage son	Pierre Armand
mixage	Sébastien Ariaux
étalonnage	Ghislain Rio
collaboration au scénario	Rania Meziani
casting voix	Stéphane Batut
production	Catherine Bizern Dominique Cabrera (Ad Libitum) Christophe Gougeon, Isabelle Erchoff (Atopic)
distribution	Shellac
avec la participation du CNC	
et le soutien des régions PACA, Île-de-France et Poitou-Charentes	

